

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 juin 2023

Date de convocation et d'affichage : 23 juin 2023

DL-20230629-012

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf juin, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro-salle Sidney BECHET, Place de la République, à Miribel sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		X	Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint		X	Margaux CHAROUSSET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Georges THOMAS	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Annie CHATELARD	X		Emilie NGUYEN		X
Corinne SAVIN	X		Guylène MATILE-CHANAY	X	
Jean COMTET	X		Nicolas VANEL	X	
Hervé GINET		X	Antoine MATRAS	X	
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Jean-Marc BODET	Guy MONNIN
Anne-Christine DUBOST	Jean-Pierre GAITET
Hervé GINET	Jean-Michel LADOUCE
Annie GRIMAUD	
Sonia FAVIÈRE	Marion MELIS
Pascal GIMENEZ	Annie GRIMAUD (absente)
Vanessa GERONUTTI	Georges THOMAS
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET
Patrick GUINET	Alain ROUX
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Annie CHATELARD	65,5 %	29	18	27



DOMAINE ET PATRIMOINE

Acquisition de la parcelle AD1145 – Impasse des Grillons

Jean-Pierre GAITET, Maire, propose à l'Assemblée, l'achat d'une parcelle cadastrée section AD1145 d'une superficie de 125m² située au fond de l'impasse des Grillons / 735 Grande rue.

Cette parcelle non bâtie en nature de terrain nu, se situe à proximité immédiate de l'Opération d'Aménagement et de Programmation (OAP) des Prés Célestins ayant pour objet la création d'une voirie publique végétalisée.

L'acquisition de cette parcelle permettra la préservation et la mise en valeur de murets anciens ainsi que la création de plus larges espaces verts collectifs en bordure de cette voirie, ce qui favorisera une insertion paysagère de qualité.

Cette parcelle a été estimée par le service des domaines à un prix de 29 990€, +/- 10%. C'est le prix qui a été convenu avec le propriétaire.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

APPROUVE l'acquisition par la Commune de la parcelle cadastrée AD1145 de 125m², située au fond de l'impasse des Grillons / 735 Grande rue,

HABILITE le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire, notamment les actes notariés correspondants.

Voix pour	22
Voix contre	0
Abstentions	5

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 29 juin 2023

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

